

Commune d'Esneux



Place Jean d'Ardenne, 1
4130 ESNEUX
 04/380.93.20 - Fax : 04/380.22.93

AVIS

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1

POUR L'EXERCICE 2024 –

SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

La Bourgmestre de la Commune d'Esneux porte à la connaissance des habitants, qu'en application de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2024, arrêtée par le Conseil communal en sa séance du 27 juin 2024, sera déposée, à partir du 8 juillet 2024 et pour une durée minimum de 10 jours, à l'inspection du public, à la Maison communale, où tout habitant pourra en prendre connaissance sans déplacement.

6.1.

Esneux, le 5 juillet 2024

La Bourgmestre,

Laura Iker,

